

Manuel technique pompes péristaltiques

Série AB9

PROJET :

POSTE :

COTATION :

IMPORTANT

Il est impératif de lire ce manuel avant utilisation des pompes et particulièrement les précautions et recommandations de sécurité. S'assurer que ce manuel a bien été transmis à la personne qui a la responsabilité directe des pompes et qu'il soit placé à un endroit accessible en permanence au personnel appelé à intervenir sur ce matériel.

POMPES AB 7 Rue Marie Curie ZA Pariwest 78310 MAUREPAS France
Tél.: 01 30 05 15 15 - Fax : 01 30 49 22 76 - E-mail : pompesab@wanadoo.fr - Site : www.pompes-peristaltiques-ab.com

Code document : 10.AB9.F170905
Dernière mise à jour : 17/11/2008



Série AB9

PROJET :

POSTE :

COTATION :

DOCUMENTS INCLUS DANS CE MANUEL TECHNIQUE

Pompe type : AB9SAN Code 10.04051	☐	OPTION 1 : Coffret inox code 2/AB06	☐
Pompe type : AB9SCN Code 10.04053	☐	OPTION 2 : DIVERS *	☐
Pompe type : AB9SDN Code 10.04056	☐		

N° de série : .... N° de Fabrication..

N° d'affaire : ....

(*) Il est impératif de ressortir le dossier d'affaire pour toutes les pompes comprenant une option n°2.

Date :	Visa :

POMPES AB 7 Rue Marie Curie ZA Pariwest 78310 MAUREPAS France
Tél.: 01 30 05 15 15 - Fax : 01 30 49 22 76 - E-mail : pompesab@wanadoo.fr - Site : www.pompes-peristaltiques-ab.com

Code document :
Dernière mise à jour : 17/11/2008

SOMMAIRE

PRECAUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE SECURITE

1 - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA POMPE

L'action de pompage est obtenue par compression et relâchement d'un tube élastique. Cette compression est effectuée par des galets tournants à fort couple d'écrasement. Le principe de pompe est à déplacement positif ce qui entraîne une montée en pression en cas de bouchage du refoulement. Il est impératif de prévoir un organe de décharge en cas de dépassement des pressions maxima des tubes. Le débit est pulsé. Les pulsations ou vibrations peuvent être élevées si la vitesse est rapide et si le développé de tuyauterie est important. Dans ce cas installer un amortisseur de pulsation.

2. RECOMMANDATIONS

Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, il convient de respecter et de vérifier avant toute mise en service que les conditions d'installation et de sécurité ont bien été respectées. Lire, assimiler et suivre toutes les instructions et recommandations du manuel d'installation et de fonctionnement. Ne pas dépasser les pressions, les vitesses de rotations et les autres caractéristiques techniques maximales préconisées par le constructeur. Suivre toutes les recommandations et règlements en vigueur relatifs à l'installation et à la marche du système de pompage.

3. PRECAUTIONS

- Ne pas laisser tomber ou retourner.
- Veiller à ce que la pompe et les éléments annexes soient parfaitement immobilisés avant de mettre le matériel en service.
- Les capots de protection doivent être fixés de telle sorte qu'il soit impossible de toucher les pièces mobiles.
- Un manomètre approprié doit être monté sur la conduite de refoulement de la pompe afin de surveiller l'absence de dépassement de la pression maximale admissible.
- Une soupape de sûreté appropriée doit être montée sur la tuyauterie de refoulement de la pompe afin d'éviter le développement d'une pression excessive dans cette dernière.
- Veiller à ce que le matériau du tube soit compatible avec le liquide, et à ce qu'il soit possible de pomper sans danger à l'intérieur des limites de pression et de régime de rotation de la pompe.
- Les travaux de câblages et de raccordements électriques doivent être exécutés en totalité par des électriciens qualifiés et ils doivent être conformes aux normes électriques correspondantes.
- La pompe, le moteur et les éléments annexes doivent être convenablement reliés à la terre.
- La pompe doit être à l'arrêt et isolée de toute source d'énergie électrique ou équivalente avant de pouvoir exécuter quelque intervention que ce soit sur elle en vue de son entretien ou de sa dépose.
- Avant toute opération d'entretien ou de dépose de la pompe, veiller à ce que l'ensemble du système ait été mis hors pression.
- L'utilisation et l'entretien de la pompe doivent d'effectuer en stricte conformité avec les indications du manuel d'utilisation et d'entretien fourni.
- Seuls des outils corrects et appropriés doivent être utilisés pour réaliser une quelconque intervention sur la pompe.
- L'élimination de toutes les pièces usagées de la pompe doit être effectuée de façon responsable.
- Si l'utilisateur a le moindre doute quant à la façon de procéder, il doit prendre contact avec le fournisseur de la pompe avant toute action.

POMPES AB 7 Rue Marie Curie ZA Pariwest 78310 MAUREPAS France
Tél.: 01 30 05 15 15 - Fax : 01 30 49 22 76 - E-mail : pompesab@wanadoo.fr - Site : www.pompes-peristaltiques-ab.com

Série AB9

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

REFERENCE ET CARACTERISTIQUE					
Type	Code	Vitesse fixe nominale tour/minute	Moteur puissance W	Moteur Ampérage	
				230	400
AB9 SAN	10.04051	200	120	0,35	0,6
AB9 SCN	10.04053	70	120	0,35	0,6
AB9 SDN	10.04056	20	120	0,35	0,6

DEBITS en litre/heure			
Les 4 différents ∅ de tubes peuvent être montés sans réglage ni modification			
∅ 4	∅ 6	∅ 10	∅ 13
6 à 30	12 à 63	33 à 168	40 à 200
2 à 10	4 à 22	10 à 55	12 à 64
0,5 à 2,8	1,2 à 6,2	1,2 à 6,2	3,6 à 18

REMARQUES GENERALES SUR LE DEBIT DE L'ENSEMBLE DES GAMMES DE POMPES
La valeur la plus basse est égale au débit minimum obtenu avec un variateur de fréquence.
La valeur la plus haute est égale au débit maximum qui correspond à la vitesse nominale de la pompe, à 50 Hz. Cette vitesse peut être augmentée de 20 % avec un variateur de fréquence (maxi. 60 Hz).
Les valeurs de débit sont données pour de l'eau à 20°C, aspiration et refoulement nuls.
Pression de refoulement : Se reporter au tableau «caractéristiques des tubes» (page 5/17)
Température : Se reporter au tableau «caractéristiques des tubes» (page 5/17)

MOTEUR :
(Mis en coffret IP 55)

Type : asynchrone
Alimentation : 230/240 - 400/440 volts - Triphasé 50 Hz
Protection : IP 20
Puissance/Ampérage : voir tableau ci-dessus
Raccordement : par bornier (Presse étoupe pour câble de x 5 à 10 mm
Sens de rotation : Réversible par inversion de phases
(Attention sens du fluide inversé, voir page 6/17 Chapitre 2.1
Insulation : classe F
Vitesse : 2900 tr/mn

ENSEMBLE MOTO-POMPE :
(Caractéristiques communes)

Pression acoustique : l 70 dbA
Protection : Coffret tôle IP55, peinture polyuréthane
Poids net : 9,5 kg
Poids emballé : 12 kg
Type emballage : carton triple canelures
Dimension emballage : 540 x 390 x 360 mm



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES TUBES

Il n'existe aucune solution universelle de tube à toutes utilisations en pompes péristaltiques. POMPES AB, en partenariat avec NORTON depuis 15 ans, a sélectionné les matériaux indiqués dans les tableaux ci-après. Le compromis de cette sélection couvre une grande majorité de besoins tels que résistances chimiques, bio-compatibilités, températures, pressions…

Aucun tube ne pourra être éternel, la durée de vie du tube dépend de la vitesse de rotation des galets, de la température du liquide, de la pression de refoulement, de la nature du liquide pompé, de l'entretien des galets. La durée peut être prolongée en suivant les instructions de la notice et en ne dépassant pas les caractéristiques maxi indiquées. Dans un esprit de sécurité et de longévité des tubes, de tranquillité et de satisfaction du client, POMPES AB a toujours volontairement limité la vitesse et la pression.

NN - Domaine d'utilisation : en général dans toutes les industries, sauf alimentaires

PROFILÉ	Pression* de service recommandée (bar)	Pression* d'éclatement (bar)	Température de service recommandée (°C)	Température résistance de limite du matériau (°C)	Toxicité	Résistance chimique	Autres caractéristiques
4	1,5	1,5	- 30 + 60	- 60 + 135	Non alimentaire	Effectuer un essai préalable avant utilisation	Nous demander la documentation technique détaillée du fabricant
6	1,3	1,3					
10	0,9	0,9					
13	0,7	0,7					

NW - Domaine d'utilisation : en général dans toutes les industries y compris alimentaires (agréé FDA)

PROFILÉ	Pression* de service recommandée (bar)	Pression* d'éclatement (bar)	Température de service recommandée (°C)	Température résistance de limite du matériau (°C)	Toxicité	Résistance chimique	Autres caractéristiques
4	1,5	7,5	- 30 + 60	- 60 + 135	Non toxique	Effectuer un essai préalable avant utilisation	Nous demander la documentation technique détaillée du fabricant
6	1,3	6,5					
10	0,9	4,5					
13	0,7	3,5					

SILICONE : Domaine d'utilisation : industries pharmaceutiques, laboratoires, alimentaires

PROFILÉ	Pression* de service recommandée (bar)	Pression* d'éclatement (bar)	Température de service recommandée (°C)	Température résistance de limite du matériau (°C)	Toxicité	Résistance chimique	Autres caractéristiques
4	1	5	- 40 + 60	- 60 + 260	Non toxique	Effectuer un essai préalable avant utilisation	Nous demander la documentation technique détaillée du fabricant
6	0,6	3					
10	0,5	2,5					

LFL - Domaine d'utilisation : toutes les industries y compris pharmaceutiques et alimentaires

PROFILÉ	Pression* de service recommandée (bar)	Pression* d'éclatement (bar)	Température de service recommandée (°C)	Température résistance de limite du matériau (°C)	Toxicité	Résistance chimique	Autres caractéristiques
4			- 30 + 60	- 50 + 75	Non toxique	Effectuer un essai préalable avant utilisation	Nous demander la documentation technique détaillée du fabricant
6	3	15					
10	2,1	10,8					
13	1,7	8,7					

INSTALLATION

1. MONTAGE DE LA POMPE

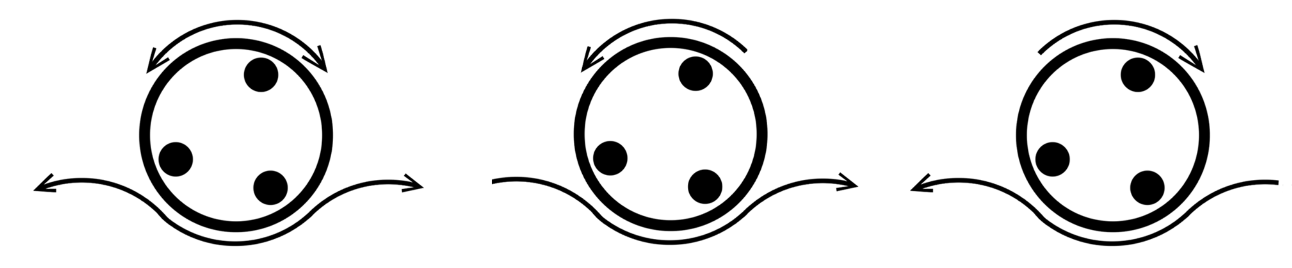
- L'installation et raccordement doivent être conformes aux normes de sécurité et de protection des personnes et des biens.
- Les pompes ne doivent jamais être utilisées en milieu inflammable ou explosif.
- Montage sur une paroi verticale à l'aide des pattes de fixation du coffret.
- Prévoir une canalisation pour collecter les fuites en cas de rupture du tube, à partir de l'orifice situé à la partie inférieure du capot collecteur.

-

2. RACCORDEMENT ASPIRATION ET REFOULEMENT

2.1 - Sens du fluide

La marche de la pompe est réversible, donc pas de sens pour l'aspiration ou le refoulement.
Pour changer le sens il suffit de changer le sens de rotation du moteur.



2.2 - Aspiration

- Raccorder une tuyauterie souple et résistante à la pression avec des raccords étanches.
- Positionner la pompe au plus près du point d'aspiration.
- Utiliser une tuyauterie la plus courte possible de ∅ supérieur à celui monté sur la pompe.

  Proscrire les raccords réduisant le ∅ et les coudes à petits rayons.

2.3 - Refoulement

- Raccorder avec des raccords étanches une tuyauterie souple, d'une résistance à la pression de 1,5 fois supérieure à la pression maxi d'éclatement du tube monté sur la pompe.
- Utiliser une tuyauterie la plus courte possible de diamètre supérieur à celui monté sur la pompe.

  Proscrire les raccords réduisant le ∅ et les coudes à petits rayons.
- Installer un manomètre de contrôle.
- Installer une soupape de décharge correctement réglée.
- Installer un amortisseur de pulsation si la vitesse est rapide et si le développé de tuyauterie est important.

3. PREMIER MONTAGE DU TUBE SUR UNE POMPE NEUVE

Suivre l'ensemble des indications portées sur la pompe et celles indiquées dans cette notice.

3.1 Vérifications préliminaires

- Vérifier que le tube utilisé est bien préconisé pour le type de pompe installé.
- Ne pas utiliser une longueur inférieure au mini recommandé.
- Ne jamais utiliser un tube non préconisé.
- Vérifier que les dimensions du tube sont adaptés à la pompe.
- S'assurer que la compatibilité chimique du tube avec le liquide.
- Contrôler la tenue de la pression du tube en fonction des pertes de charges de l'installation.
- S'assurer que la pompe est déconnectée de toutes sources électriques ou équivalentes.

POMPES AB 7 Rue Marie Curie ZA Pariwest 78310 MAUREPAS France
Tél.: 01 30 05 15 15 - Fax : 01 30 49 22 76 - E-mail : pompesab@wanadoo.fr - Site : www.pompes-peristaltiques-ab.com

INSTALLATION (suite)

3.2 Opération de montage
- Démonter le capot de protection suivant les instructions marquées sur celui-ci.
- Dévisser le bouton moleté A.
- Positionner le berceau par glissement de manière à ce que les guides B ne dépassent pas du berceau C.
- Revisser le bouton moleté A.
- Dévisser le bouton moleté B.
- Passer le tube sous la griffe E.
- Appuyer sur la griffe et revisser le bouton moleté D.
- Glisser le tube sous le galets F en tournant le plateau à la main.
- Dévisser le bouton moleté G.
- Passer le tube sous la griffe H.
- Tirer sur le tube pour qu'il soit bien tendu et ensuite, sans relâcher, appuyer sur la grille et revisser le bouton moleté G.
- Dévisser le bouton moleté A.
- Pousser le berceau jusqu'à ce qu'il arrive en butée.
- Bloquer fermement le bouton moleté A.
- Remonter le capot en prenant soin qu'il soit correctement emboîté.

Nota important : La position du berceau «poussée en butée» permet d'obtenir les meilleures performances d'aspiration et de pression, mais écrase le tube au maximum. Si les performances maxi ne sont pas nécessaires, ne pas pousser le berceau jusqu'en butée.

A	VIS MOLETÉ
B	GUIDE BERCEAU
C	BERCEAU
D	MOLETTE DROITE
E	GRIFFE DROITE
F	GALET
G	MOLETTE GAUCHE
H	GRIFFE GAUCHE
I	PISTE

FIGURE 1

4. REMPLACEMENT D'UN TUBE USAGE

4.1 - PRECAUTIONS AVANT DEMONTAGE DU TUBE
- Suivre l'ensemble des indications portées sur la pompe et celles indiquées dans cette notice.
- L'intervenant doit être équipé des équipements de sécurité nécessaires correspondants à la nature du liquide pompé (lunettes et gants minimum).

4.11 - Vérifications préliminaires
- S'assurer que la pompe est déconnectée de toute source électrique ou équivalente.
- S'assurer que la tuyauterie n'est pas sous pression et qu'elle est vidangée et rincée.
- La pompe doit être isolée à l'aspiration/au refoulement.

4.12 Opération de démontage du tube
- Démonter le capot de protection suivant les instructions sur celui-ci.
- Dévisser le bouton moleté A
- Positionner le berceau C par glissement de manière à ce que les guides B ne dépassent pas.
- Revisser la vis moletée A.
- Dévisser les boutons moletés D et G.
- Desserrer les griffes E et H et désengager le tube.
- Déconnecter les raccords aspiration et refoulement.
- Eliminer le tube usagé de façon responsable suivant les normes en vigueur.

4.2 - PRECAUTIONS AVANT REMONTAGE DU TUBE
- Suivre l'ensemble des indications portées sur la pompe et celles indiquées dans cette notice.

4.21 Vérifications préliminaires
- Vérifier que les galets ne soient pas usés et tournent librement à la main
- La piste du berceau doit être propre.
- Les guides doivent être propres, légèrement graissés, ils doivent permettre le glissement sans forcer du berceau.
- Les griffes doivent être totalement exemptes de toute graisse ou de produits gras.

4.22 Opérations de montage du tube
- Suivre les instructions identiques au premier montage sur pompe neuve.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

1. RECOMMANDATIONS

- Le raccordement électrique doit être effectué par un électricien qualifié et habilité.
- Ne pas oublier de brancher la terre.
- Il est important de protéger le moteur avec un relais de sur-intensité.

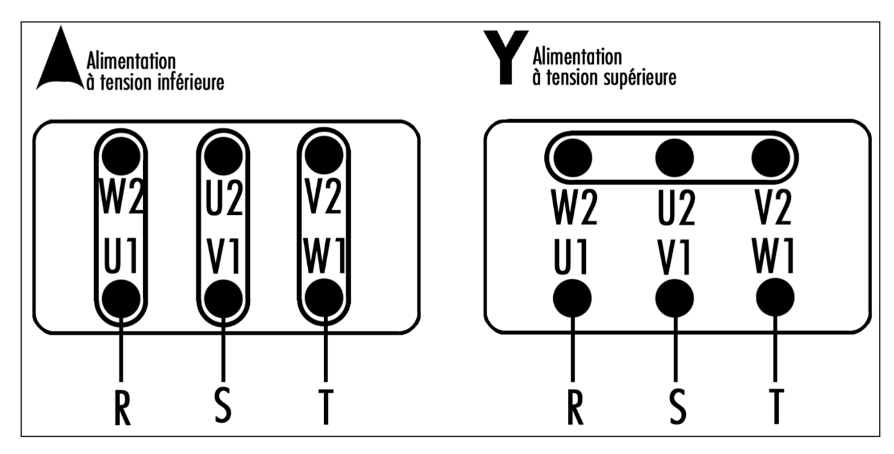
En cas d'intervention sur le circuit électrique du moteur : débrancher la pompe.

2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- S'assurer que la pompe ne soit pas mise en fonctionnement (même pour essais) avant d'avoir suivi toutes les spécifications indiquées sur le manuel.
- Prendre connaissance de l'ensemble des caractéristiques électriques de la pompe (voir page 04/17).
- Vérifier au préalable que la tension et la fréquence indiquées sur la plaque signalétique et autres indications correspondent bien aux caractéristiques du réseau.

3. BRANCHEMENT DU MOTEUR

Les pompes sont livrées en 400 volts (sauf demande spécifique)



MISE EN FONCTIONNEMENT

1. PRECAUTIONS

Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, il convient de respecter et de vérifier avant toute mise en service que les conditions d'installation et de sécurité spécifiées ont bien été respectées.

Si l'utilisateur a le moindre doute quant à la façon de procéder, il doit prendre contact avec le fournisseur de la pompe préalablement à toute action.

1.1 Vérifications préliminaires

Pompes :	Vérifier que son installation est conforme aux instructions de ce manuel.
Tube :	Vérifier que le tube est conforme aux instructions de ce manuel particulièrement aux pages 06/17 et 07/17 (ch. 3.1).
Installation :	Vérifier que l'ensemble des tuyauteries sont raccordées (aspiration, refoulement, soupape, vidange et autres…) S'assurer qu rien ne bouche la tuyauterie d'aspiration et de refoulement et que la soupape est correctement réglée.
Electricité :	Vérifier que le raccordement électrique est conforme aux instructions de ce manuel.

1.2 Mise en fonctionnement

- Vérifier que le sens de rotation correspond bien au sens d'écoulement désiré.
- Vérifier que la pression au manomètre ne dépasse pas le seuil maxi de la pression de service recommandée correspondante au tube utilisé (voir page 06/17).
- Vérifier qu'aucune vibration ne puisse altérer l'installation.
- Vérifier l'étanchéité de l'ensemble.



STOCKAGE – ENTRETIEN – LUBRIFICATION

1. STOCKAGE

Dans son emballage d'origine la pompe peut être stockée plusieurs années sans contrainte à condition que l'endroit soit propre et sec à l'abri de l'humidité. **Manutention : Poids moyen 9,5 kg – Ne pas laisser tomber.**

2. ENTRETIEN

2.1 - POMPE

2.11 - Au quotidien

- Vérifier au travers de la fenêtre transparente du capot, que le tube est correctement positionné et qu'aucune fuite n'apparaît.
- Vérifier que la pression au manomètre ne dépasse pas le seuil maxi de la pression de service recommandée correspondante au tube utilisé (voir page 06/17).

2.12 - Préventif

- Remplacer le tube avant rupture (la durée de vie sera estimée en fonction de la matière du tube, de sa sollicitation, de la pression, de la vitesse et de la température). (Voir remplacement tube usagé page 08/17 chapitre 4).
- Nettoyer si nécessaire la piste du berceau ainsi que les tiges guides.
- Contrôler l'usure des galets et vérifier qu'ils tournent librement à la main.

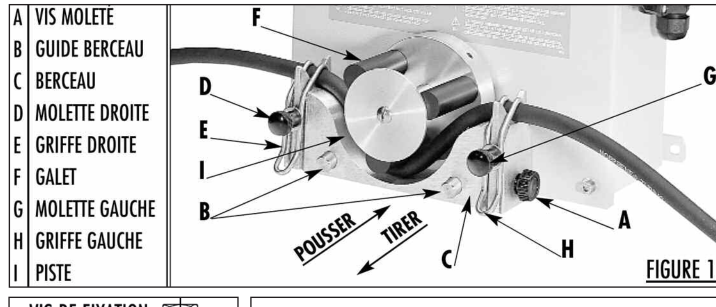


FIGURE 1

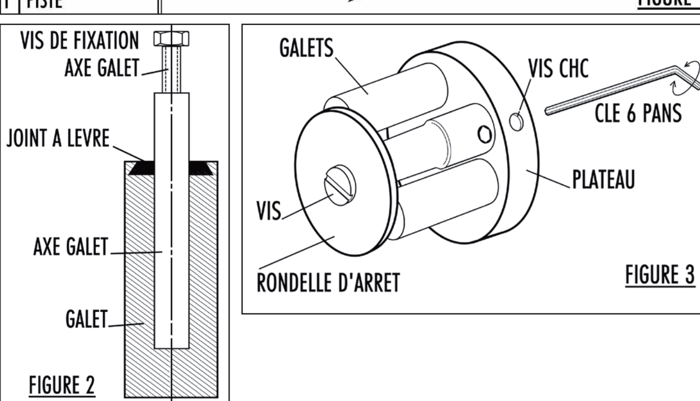


FIGURE 2

FIGURE 3

2.2 GALETS : Remplacement des galets

2.21 Préliminaires

- Avant toute intervention sur la pompe s'assurer qu'elle est déconnectée de toute déconnectée de toute alimentation électrique.
- Démonter le tube (si monté) en suivant les instructions page 08/17 chapitre 4

2.22 Opération de démontage

- Désolidariser le berceau C de la pompe (fig. 1), en dévissant la vis moletée A.
- Désolidariser le plateau (fig. 3) de l'axe d'entraînement après avoir dévissé les 2 vis CHC à l'aide d'une clé 6 pans de 2,5 mm.
- Dévisser la vis de blocage de la rondelle d'arrêt (fig. 3).
- Dégager la rondelle d'arrêt (fig. 3).
- Dégager les anciens galets.
- Dévisser la vis de fixation (fig. 2) de l'axe de galet avec une clé à pipe de 8 mm.
- Chasser l'axe à la presse à l'aide d'un chasse goupille ∅ 5 mm.

2.23 Opération de remontage

- S'assurer que le plateau (fig.3) soit propre et exempt de toute saleté pouvant gêner le remontage des pièces.

Nota : ***l'ensemble (galets axe) est fourni pré-graissé.***
Ne pas ajouter de graisse.

- Introduire chaque axe en butée dans le plateau à l'aide d'une presse en prenant soin de présenter l'axe parfaitement dans l'alignement de son logement.
- Bloquer les axes à l'aide de la vis de fixation (fig.2).
- Vérifier que les joints à lèvres (fig.2) sont bien montés (lèvres côté galet).
- Présenter le galet sur l'axe et le pousser en butée sur le plateau à l'aide d'une presse.
- Enlever l'excédent de graisse qui apparaît à la base du galet.
- Remonter la rondelle d'arrêt (fig.3).
- Revisser la vis de blocage (fig.3) de la rondelle d'arrêt.
- Remonter le plateau sur l'axe d'entraînement et revisser les 2 vis à 6 pans creux, en ayant soin de positionner d'une d'elle dans la rainure de l'axe d'entraînement.
- Remonter le berceau en ayant pris soin au préalable de vérifier son bon état et d'avoir effectué si nécessaire le nettoyage de la piste I (fig.1) et des guides berceau B (fig. 1).

3.LUBRIFICATION : **Aucune lubrification.**

DEFAUTS – REMEDES

1. DUREE DE VIE TROP COURTE DU TUBE

DEFAUTS	REMEDES
- Tube pas assez tendu, trace de coupures longitudinales extérieures.	- Le tube n'est pas maintenu dans les griffes, voir " MONTAGE DU TUBE ".
- Au refoulement, rétrécissement de la tuyauterie trop important ou diamètre trop faible.	- Eliminer le rétrécissement ou augmenter le diamètre de la tuyauterie.
- Bouchage partiel de la tuyauterie de refoulement.	- Déboucher ou changer la tuyauterie de refoulement.
- Galet bloqué	- Remplacer l'ensemble axe et galet
- Coups de béliers.	- Installer un ballon anti-pulsatoire.
- Trop de pression au refoulement.	- Reconsidérer l'installation.
- Attaque chimique du tube.	- Reconsidérer la nature de l'élastomère.
- Vitesse de rotation trop élevée.	- Réduire la vitesse

2. LA POMPE TOURNE MAIS NE POMPE PAS

DEFAUTS	REMEDES
- La pompe tourne mais ne pompe pas.	- Vérifier le sens de rotation, voir "Réglage du berceau".
- Tube pas assez écrasé.	- Voir "Montage du tube".
- Tube d'aspiration aplati dû à la dépression de la pompe.	- Monter un tube plus rigide.
- Manque d'étanchéité à l'aspiration.	- Vérifier les fuites possibles sur tuyauterie d'aspiration.
- Tube d'aspiration collé sur le fond ou sur la paroi du réservoir.	- Réduire la longueur du tuyau plongeur ou couper l'extrémité en biseau.
- Tube de la pompe percé.	- Changer le tube.
- Tuyauterie à l'aspiration bouchée.	- Déboucher.
- Soupape en décharge.	- Régler la soupape.
- Viscosité trop importante.	- Réduire la vitesse – Réduire la longueur du tube d'aspiration. - Augmenter notablement le diamètre de la tuyauterie d'aspiration.
- Tube non approprié.	- Changer le tube.

DEFAUTS	REMEDES
- Ne tourne pas.	- Vérifier le circuit électrique.

Série AB9

VUE EN COUPE



Série AB9

PROJET :
POSTE :
COTATION :

NOMENCLATURE PIECES DE RECHANGE

REP	DESIGNATION	Qté	CODE
1	COFFRET TOLE PEINTE	1	1/BB58
1	COFFRET INOX POLI (OPTION)	1	2/BA06
2	MOTOREDUCTEUR AB9SAN	1	DD65
2	MOTOREDUCTEUR AB9SCN	1	DD66
2	MOTOREDUCTEUR AB9SDN	1	DD67
3	PALIER POMPE	1	1/BB57
4	ROULEMENT (6001 NSL)	1	IF01
5	CIRCLIP ROULEMENT/PALIER	1	CA01
6	VIS FIXATION COUVERCLE/COFFRET	4	CB46
7	RONDELLE PALIER/MOTOREDUCTEUR	4	CB64
8	VIS FIXATION COUVERCLE/COFFRET	4	CB15
9	COUVERCLE COFFRET	1	1/BB58
10	VIS FIXATION COUVERCLE/COFFRET	4	CB13
11	RONDELLE	4	CB68
12	PLATEAU NON EQUIPE	1	1/BB02
14	VIS BLOCAGE PLATEAU	2	CB12
15	VIS FIXATION AXES GALETS	3	CB16
16	BAGUES D'ETANCHEITE	3	IC01
17	AXES	3	ID02
18	GALET NON EQUIPE	3	0/BB08
19	RONDELLE D'ARRET	1	0/BB05
20	VIS FIXATION RONDELLE D'ARRET	1	CB17

REP	DESIGNATION	Qté	CODE
21	BERCEAU NON EQUIPE	1	1/BB51
22	VIS MOLETEE BLOCAGE BERCEAU	1	CB80
23	GRIFFE	2	0/BB44
24	GUIDE BERCEAU	2	0/BB42
25	GOUPILLE ASSISE BERCEAU	1	CA08
26	MOLETTE	2	CD01
27	RONDELLE	2	CB19
28	GOUJON	2	CB11
29	BOITE A BORNES COMPLETE	1	0/BA30
30	VIS FIXATION BOITE A BORNES	4	CB15
31	PASSE CABLE	2	EA08
32	VIS CABLAGE TERRE	1	CB33
33	RONDELLE	2	CB67
34	ECROU	2	CB66
35	CAPOT DE PROTECTION COMPLET	1	0/BA07
36	VIS FIXATION CAPOT DE PROTECTION	5	CB41
37	PRESSE ETOUPE	1	EA09
39	PLAQUE SIGNALETIQUE	1	BT06
40	ETIQUETTE DE SECURITE	1	BT07
42	ETIQUETTE SCHEMA ELECTRIQUE	1	BT09
43	SYMBOLE MISE SOUS TENSION	2	BT10
44	ETIQUETTE DE SECURITE ELECTRIQUE	1	BT13

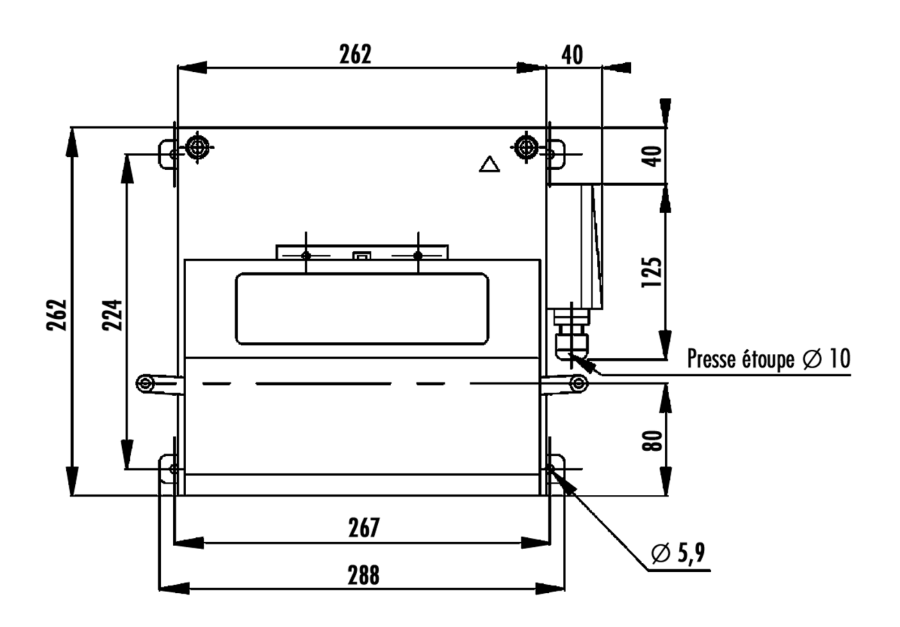
PIECES D'USURE

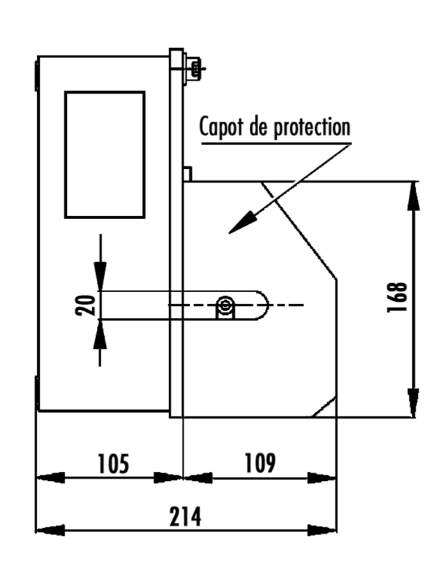
CODE	DESIGNATION	Nombre p/pompe	Quantité pour 3 ans
Suivant type de tube utilisé	Tube	Mini requis 1 m	Suivant conditions de fonctionnement
3/BB06	Galet équipé composé des Rep. 15, 16, 17 et 18	3	3 à 6

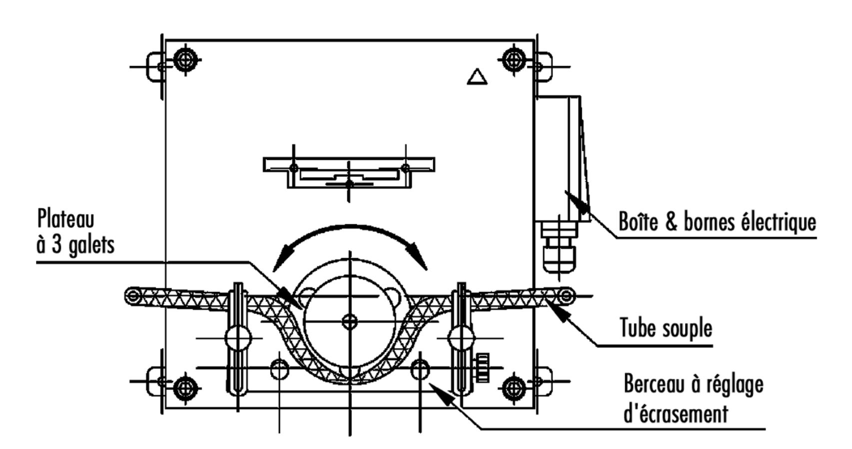
PIECES POUR INTERVENTION RAPIDE EN PLUS DU TUBE

4/BB02	Plateau équipé composé des Rep. 12 à 20	1	–
4/BB51	Berceau équipé composé des Rep. 21 à 23 & 26 à 28	1	–

ENCOMBREMENT







NOTA : plan pour information sous réserve de modifications
Dimensions données en mm

ASSEMBLAGE ELECTRIQUE

9 L = 300 51 54 L = 500 50 C A B ROSE A B C BLANC L = 300 A B C W2 U2 V2 U1 V1 W1 C A B

53 31 52 54 39 30 32 33 34 59 58 57 55 56 60 49 31 37

POMPES AB 7 Rue Marie Curie ZA Pariwest 78310 MAUREPAS France
Tél.: 01 30 05 15 15 - Fax : 01 30 49 22 76 - E-mail : pompesab@wanadoo.fr - Site : www.pompes-peristaltiques-ab.com

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

Extrait des conditions générales de ventes de POMPES AB

GARANTIE

Nous garantissons nos matériels durant 12 mois à compter de leur mise en service et au maximum 15 mois à dater de la mise à disposition. Dans le cas d'une utilisation en continu, ces durées sont respectivement ramenées à 6 et 9 mois. Pour pouvoir invoquer le bénéfice de cette garantie, l'acheteur doit immédiatement communiquer au vendeur et par écrit les vices imputés au matériel provenant d'un défaut de conception, les matières ou l'exécution.

Après constatation des vices et si sa responsabilité est engagée, le vendeur se réserve le droit de modifier ou de remplacer les dispositifs incriminés de manière à satisfaire à ses obligations. Les pièces remplacées gratuitement sont remises au vendeur et redeviennent sa propriété.

Les travaux résultant de l'obligation de garantie sont effectués en principe dans les ateliers du vendeur après que l'acheteur aura renvoyé à celui-ci le matériel ou les pièces défectueuses aux fins de réparation ou de remplacement.

Néanmoins, si, compte tenu de la nature du matériel, la réparation doit avoir lieu sur l'aire d'installation, le vendeur prend à sa charge les frais de main-d'œuvre correspondant à cette réparation, à l'exclusion du temps passé en travaux préliminaires ou en opérations de montage et de remontage rendu nécessaires par les conditions d'utilisation ou d'implantation de ce matériel et concernant des éléments non compris dans la fourniture en cause.

Le coût du transport du matériel ou des pièces défectueuses, ainsi que celui du retour du matériel ou des pièces réparées ou remplacées, sont à la charge de l'acheteur, de même qu'en cas de réparation sur l'aire d'installation, les frais de voyage et de séjour du vendeur.

Le recours à la garantie est exclu dans les cas suivants :

a) Défauts mineurs ne portant pas atteinte à la capacité d'utilisation telle que prévue au contrat;

b) Défauts résultant d'un montage ou d'une mise en service effectué de façon incorrecte par le client ou par des tiers, ainsi que du non-respect des instructions et recommandations contenues dans les notices d'utilisation;

c) Défauts résultant d'une utilisation inadéquate ou non conforme, de l'emploi d'éléments non appropriés, de l'usure naturelle des pièces, etc…

Si notre fourniture comprend du matériel important étranger à nos fabrications, notre garantie se limite à la cession de notre droit de garantie vis à vis de nos fournisseurs.

La responsabilité du vendeur est strictement limitée aux obligations ainsi définies et il est de convention expresse que le client ne pourra faire valoir d'autres droits notamment à la rédhibition, la dépréciation et de tout autre dommage et intérêts.

Cette exclusion vise tout particulièrement l'indemnisation de dommage résultant d'accident corporels, d'incidents techniques, et ayant un lien direct ou indirect avec nos livraisons et prestations, ainsi que les dommages et intérêts pour non-exécution, retard ou responsabilité relative au produit.

REPARATION ET PRESTATION DE SERVICE

Nos réparations sont effectuées en vue de restituer au matériel sa pleine capacité de fonctionnement.

La garantie visée à l'article GARANTIE s'applique aux pièces réparées ou remplacées.

La remise d'un devis avant réparation doit être expressément stipulée par le client. Les travaux exécutés en régie pour le compte du client (formation du personnel, assistance et exécution de travaux de montage, mises en service, réparations etc… dans les ateliers du client) sont exclusivement soumis à nos Conditions Spéciales "envoi de personnel".

DECLARATION DE CONFORMITE
CE

Nous soussignés pour la Société Anonyme POMPES AB
déclarons que les pompes péristaltiques
AB9SAN code 10.04051
AB9SCN code 10.04053
AB9SDN code 10.04056
sont conformes aux exigences des directives
de la Communauté Européenne
numéro MAC/89/392/CCE

Roland BAUCHEZ
Président Directeur Général